Groupe Sécurité

«Les protections incendies passives : le bon mode d'emploi ! »

Les **protections incendies passives** sont extrêmement efficaces pour **limiter la propagation** d'un incendie et en **limiter les dégâts,** pour autant qu'elles soient **correctement conçues et maintenues** dans le temps.

L'exploitation des bâtiments, leurs changement d'affectation, le passage de nouveaux réseaux sont **les pires ennemis de leur intégrité** et donc du maintien de leur efficacité année après année !

Les maîtriser, c'est pouvoir répondre aisément à chacune des questions suivantes : Avez-vous les plans d'implantation de vos murs et portes coupe-feu, leurs dossiers de construction et de suivi, des consignes particulières pour les travaux, un programme d'inspection de vos protections passives ?

Parce que **beaucoup de protections incendies passives sont, ou deviennent inefficaces** à cause d'une mauvaise mise en œuvre ou d'un mauvais suivi, nous vous proposons d'assister à cette réunion où des **experts et des officiers de la BSPP**, au travers d'exposés, d'une table ronde et de retours d'expérience vous diront tout du « bon mode d'emploi » de ces protections.

Programme

Mardi 24 Juin 2014 de 9h30 à 12h30

Dans les locaux de l'UIC d'Ile-de-France et d'AFINEGE

Le Diamant A – 14, rue de la République – 92800 PUTEAUX

(Métro Ligne 1 – L'esplanade de la Défense / RER A- La Défense)

9h00 **Accueil des participants** (Café d'accueil…)

9h30 **Introduction :**

Christophe GOSSELIN : *Directeur d'AFINEGE - Directeur du Départeur SSE de l'UIC Ile-de-France*

9h40 **Les protections incendies passives :**

- Rappels réglementaires et normatifs,
- Les différentes protections passives et leurs conditions de mise en œuvre pour garantir leur efficacité : les murs, les portes, les protections de structures et/ou de réseaux,
- Illustrations vidéo de tests feu, exemples de sinistre, exemples de malfaçon.

Pascal VAN HULLE : *Directeur Adjoint Ingénierie Incendie Cœur de France – EFECTIS France*
Mélanie LIEVIN : *Chargée d'affaires – Consultante – Metz - EFECTIS France*

10h45 **L'exploitation des protections passives : une réelle nécessité !**

- Table ronde interactive :
  - Les bonnes pratiques d'exploitation,
  - Les points de vigilance,
  - L'utilisation des murs coupe-feu dans la stratégie de défense incendie,
  - REX d'incendie de la section opérationnel RETEX de la BSPP,

Pascal VAN HULLE – *Délégation Normandie-Centre – EFECTIS France*
Capitaine Philippe BRESCHBUHL – *Chef section risque – Bureau de planification opérationnelle – BSPP*
Capitaine Bruno POUTRAIN – *Chef de la section opérationnel RETEX – BSPP*
Major Francis DEBIASI – *Section études opérationnelles / RCCI – BSPP*
Christophe GOSSELIN – *Directeur d'AFINEGE - Directeur du Départeur SSE de l'UIC Ile-de-France*

11h50 **Le traitement des maillons faibles : comment allier exploitation des locaux et maintien des performances des protections incendies passives ?**

- Traitement des passages de murs (câbles, tuyaux…),
- Réhabilitation de locaux / requalification de locaux (modifications, évolutions réglementaires, perte de la connaissance des installations…)
- Approche PPRT

Mélanie LIEVIN : *Chargée d'affaires – Consultance – Metz - EFECTIS France*

12h30 **Clôture**

14, rue de la République, 92800 Puteaux – Adresse Postale : Le Diamant A, 92909 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél : 01 46 53 11 01 – Fax : 01 46 53 11 91 – Courriel : contact1@afinege.org – Site web : www.afinege.org
Association déclarée sous le n°W922002356 (loi du 1er juillet 1901) – J.O. du 24 mai 1989 – APE : 7022Z - SIRET : 35279479600024 – N° de TVA intracommunautaire : FR37352794796000024

Groupe Sécurité

«Les protections incendies passives : le bon mode d'emploi ! »

Bulletin-réponse / bon de commande

Mardi 24 Juin 2014

M^{me}, M^{elle}, M. :.....

Fonction :.....

E Mail :.....

Société.....Site de :.....

Adresse : .....

Téléphone :..... Fax : .....

Référence bon de commande si facturation : .....

Participera au Groupe Sécurité du Mardi 24 Juin 2014 (1) :

❑ OUI

Mon entreprise est-elle adhérente à AFINEGE ou à l'UIC Ile-de-France ?

❑ Oui, ma participation est gratuite ;

❑ Non, dans ce cas ma participation est de 250,00€ HT (300,00 € TTC) (2) :

❑ Je joins un chèque (300€) établi à l'ordre d'AFINEGE

❑ J'effectue un virement (300€) sur le compte d'AFINEGE :

HSBC FR AGENCE CENTRALE

RIB 30056 00148 01485439312 91 / IBAN FR76 3005 6001 4801 4854 3931 291 / BIC CCFRFRPP

❑ NON mais je souhaite recevoir la présentation *(adhérents uniquement)*

INSCRIPTION : Retourner le bulletin-réponse ci-joint avant le **lundi 23 Juin 2014- 12h**.

Répondre par :

- *Courrier : AFINEGE – Le Diamant A – 929090 PARIS LA DEFENSE Cedex*
- *E Mail* : contact1@afinege.org
- *Téléphone* : **01 46 53 11 01 ou** *Fax* : **01 46 53 11 91**

(1) *Cocher la bonne réponse*

(2) *Le règlement de la participation pour les non adhérents doit être effectif avant la date de la réunion.*